## ARRANGEMENT DE MADRID CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES MARQUES ET PROTOCOLE RELATIF À CET ARRANGEMENT DÉCISION DÉFINITIVE CONSÉCUTIVE À UN REFUS

notifée au Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) selon l'article 5 de l'Arrangement de Madrid ou du Protocole de Madrid

_		
	I.	Office qui notifie la décision définitive: Office de la propriété industrielle de la République tchèque Antonína Čermáka 2a, 160 00 Praha 6 République tchèque
	II.	No de l'enregistrement international faisant l'objet de la décision définitive: 1314872 No de l'enregistrement de base: 229791
	III.	Nom du titulaire de l'enregistrement international faisant l'objet de la décision définitive:
		Jiří Vylimec - MOVYCHEM, SK-951 31 Močenok, SK
	IV.	☐ La marque est refusée pour tous les produits et/ou services
		☐ La marque est protégée pour tous les produits et/ou services ☐ La marque est admise pour les produits et/ou services suivants:
		Classe 1 – Tous les produits dans cette classe.
		Classe 2 - Produits pour la conservation du bois; mordants pour le bois; huiles pour la conservation du bois; mordants; produits contre la détérioration du bois attaqué par des insectes xylopages ou leurs larves ou champignons lignicoles (autres que produits pesticides ou fongicides); produits contre la détérioration du bois; produits pour l'imprégnation du bois; préservatifs contre la détérioration du bois; peintures, peintures; vernis; laques; peintures bactéricides; épaississants pour couleurs; agglutinants pour peintures; diluants pour laques; peintures et enduits pour le marquage d'inégalités des surfaces, surfaces de contact et de parties des machines; peintures antifouling; revêtements de protection pour châssis de véhicules; siccatifs pour couleurs; détrempes; matières tinctoriales; résines naturelles à l'état brut; métaux en feuilles et en poudre pour peintres, décorateurs, imprimeurs et artistes.
		Classe 5 – Tous les produits dans cette classe.
		Classe 37 – Tous les services dans cette classe.
	V.	Date à laquelle la décision définitive a été prononcée: 04.01.2018  Référence de l'Office No: 245533
	VI.	Signature ou sceau officiel de l'Office qui notifie la décision définitive: